

DES OUTILS À VOTRE SERVICE POUR COMPRENDRE ET DÉMARRER LA DSN

Un numéro dédié à votre service :

0811 376 376
(coût d'un appel local)

Du lundi au vendredi entre 8h30 et 18h

Un site pour vous accompagner
dsn-info.fr



La base de connaissances vous permet d'obtenir rapidement des réponses à toutes vos questions.



Forum DSN

Partager votre expérience de la DSN



Forum Entreprises

Lieu d'échanges et de partages pour démarrer

dsn-info.fr

LA DSN SIMPLIFIERA DE PLUS EN PLUS VOS DÉCLARATIONS

Une fois la DSN adoptée dans votre entreprise, de nouvelles déclarations seront intégrées pour simplifier vos démarches administratives.

5 déclarations déjà remplacées en 2014

- Attestation de salaire pour le paiement des IJ en cas de maladie, maternité, paternité
- DMMO / EMMO
- Attestation employeur destinée à Pôle emploi
- Formulaires de radiation pour les organismes complémentaires de prévoyance

9 déclarations remplacées en 2015*

- DUCS Urssaf (bordereau récapitulatif des cotisations et tableau récapitulatif annuel)
- Attestation de salaire également en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle avec ouverture des droits aux indemnités journalières au-delà des 6 mois.
- Ouverture aux salariés intérimaires des entreprises de travail temporaire (et au relevé mensuel de mission)

24 déclarations remplacées après le 1^{er} janvier 2016*

- Autres DUCS (retraite complémentaire, prévoyance, CI-BTP...)
- Déclarations de cotisations MSA (BVM, DTS)
- CCVRP
- DADS-U (substitution effective à partir de janvier 2017)

Après généralisation, plus de 20 formalités pourront également être remplacées, soit **45 formalités au total**.

* Calendrier prévisionnel

dsn-info.fr



Une seule déclaration pour les remplacer toutes



IMPACT/VEPTE - PERC - SUMMA - GIP-MDS - Dépliant DSN Généraliste - mars 2015

UN SERVICE DE



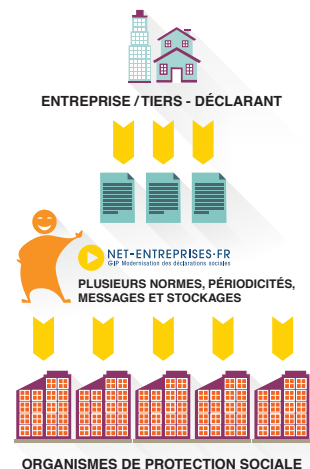
NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF - AGRIC-ARRCO - CNAV/TDS - CNAMTS - CNAF
POLE EMPLOI - UNEDIC - RSI - MSA - CI-BTP - CCVRP - CS
CRPCEN - CTIP - FFA - MUTUALITE FRANÇAISE
MEMBRES ASSOCIES : CPDT - CGPME - CGT - CGT-FO
CSDCC - FNSEA - MEDEF - SYNTHEC NUMERIQUE - UNAPL - UPA

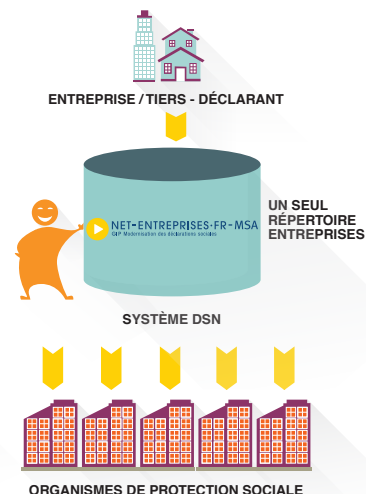
LA DSN, SIMPLIFICATION DES DÉCLARATIONS SOCIALES

La Déclaration sociale nominative remplace et simplifie la majorité de vos déclarations sociales. Vous ne déclarez plus via des formulaires. La DSN automatise la transmission des données utiles et non redondantes auprès des organismes de protection sociale et administrations à partir de votre logiciel de paie et de gestion RH.

AVANT LA DSN



AUJOURD'HUI AVEC LA DSN



CE QUI CHANGE AVEC LA DSN

Avant la DSN : plusieurs dates d'échéance pour vos déclarations sociales

Avant la DSN, vous réalisiez mensuellement les paies de vos salariés et les déclarations sociales de votre entreprise avec plusieurs dates d'échéance.

Avec la DSN : la production de vos déclarations est faite à l'issue de la paie.

Avec la DSN, la majorité des déclarations sociales sont entièrement dématérialisées. Tous les mois vous réalisez votre paie. Une fois celle-ci vérifiée et clôturée, vous déclenchez l'envoi de vos données sociales.

Ce qui change : c'est le rythme

Le rythme des déclarations change et devient mensuel. Cependant, vous conservez vos dates d'échéances pour le règlement de vos cotisations. Par exemple, si votre échéance Urssaf est le 15 de chaque trimestre, vous continuez à régler vos cotisations à cette date et à cette fréquence. Seuls les signalements d'événements doivent être adressés dans les 5 jours ouvrés (Accident, fin de contrat, maladie...). Pour les entreprises pratiquant la subrogation des indemnités journalières, la DSIJ sera envoyée simultanément à la DSN du mois au cours duquel l'arrêt est intervenu.

Dans la pratique

En amont, c'est un changement d'habitude pour une vraie simplification en aval.



ADOPTER LA DSN DÈS MAINTENANT

- Inscrivez-vous sur net-entreprises.fr rubrique DSN (ou sur msa.fr pour le régime agricole)
- Vérifiez l'identification de vos salariés grâce au Bilan d'Identification des Salariés (BIS). Il est disponible en sortie de la DPAE en mode EDI sur net-entreprises.fr, en accédant à la déclaration DADS-U ou à l'issue de votre première DSN.
- Contrôlez la conformité des SIRET de votre entreprise à la DSN : utilisez le service « DSN contrôle SIRET » sur net-entreprises.fr
- Informez vos salariés de votre entrée dans le dispositif DSN, de la nature des données transmises et des modalités de rectification.

DES AVANTAGES À COMMENCER LA DSN AU PLUS TÔT

- Il faut être prêt pour l'obligation du 1^{er} janvier 2016 et vous le serez en anticipant sa mise en œuvre.
- Des gains de temps sont déjà visibles dans la plupart des entreprises ayant démarré la DSN.
- Les droits des salariés sont sécurisés.

Témoignages d'entreprises

« La DSN permet d'améliorer la qualité des données du salarié et de sécuriser leurs droits. »

« Il ne faut pas hésiter à passer à la DSN. J'aurais du mal à revenir en arrière car cela simplifie beaucoup les choses et évite beaucoup de re-saisie. »

« On se rend vraiment compte que c'est bénéfique pour l'entreprise quand on s'y est mis. »